

GRAND CONSEIL	
Expédié le:	Session GC: 4-5. décembre 03
Président	Députés (100)
Commissaires	Bureau <input checked="" type="checkbox"/>
Secrétariat	Chefs de groupe <input checked="" type="checkbox"/>
Commission:	
Copie à:	Correspondance GC 1724

M. Pascal Pétroz
Président du Grand conseil
CP 3970
1211 Genève 3

Genève, le 3 décembre 2003

Concerne : Motion 1540 (point 22 de l'ordre du jour du 4 décembre 2003)

Monsieur le président,

Les différentes associations américaines sises à Genève, ont pris connaissance avec consternation de la Motion 1540, déposée le 29 avril 2003 par les Députés Rémy Pagani et Pierre Vanek. Cette motion est à l'ordre du jour (en position 22) de la prochaine session du Grand-Conseil de la République et canton de Genève.

Pour mémoire, cette motion invite l'administration de l'État de Genève, et la population cantonale, à boycotter l'ensemble des produits et services d'origine américaine (USA), britannique et australienne, "tant que durera l'expédition et l'occupation coloniale en Irak et au Moyen Orient".

Certes, la motion a été déposée dans une période de forte tension internationale résultant de l'attaque de l'Irak par une coalition militaire américaine, britannique et australienne. Toutefois, partant du point de vue que la colère est mauvaise conseillère, nous invitons le Grand Conseil à rejeter cette motion dont les effets, présents et futurs, tant auprès des ressortissants des trois pays concernés, résidant ou actifs à Genève, que, potentiellement, pour le Canton de Genève, voire la Suisse, sont hautement négatifs.

Cette motion nuit aux rapports historiques et amicaux qui unissent Genève aux Etats-Unis d'Amérique. A ce propos, nous nous bornerons à évoquer quelques aspects des relations américano-genevoises.

Rappelons que c'est un Genevois, Jean-Jacques Burlamaqui, qui a inspiré la rédaction d'un des passages centraux de la Déclaration d'Indépendance américaine, à savoir le Droit au Bonheur.

C'est Albert Gallatin, genevois d'origine, qui a négocié, en tant que Ministre du Trésor des Etats Unis d'Amérique, l'achat à la France de la Louisiane, triplant ainsi la superficie des Etats-Unis.

Ce sont les Américains et les Britanniques, aujourd'hui fustigés, qui acceptèrent de tenir à Genève ce qui est entré dans l'histoire comme l'Arbitrage de l'Alabama, et qui eut lieu dans cette ville entre 1871 et 1872, et qui contribua vivement à profiler Genève comme un haut lieu de rencontres et de négociations internationales à haut niveau.

C'est un Américain, le Président Wilson, qui décida, de manière déterminante, que le siège de la nouvelle Société des Nations serait à Genève. Que serait Genève aujourd'hui si le Président Wilson avait penché pour une autre ville ?

C'est grâce à un citoyen suisse et américanophile, William Rappard, et à la Fondation Rockefeller, que l'Institut Universitaire de Hautes Etudes Internationales de Genève put se fonder à Genève.

.I.

American Citizens Abroad

5, rue Liotard - 1202 Geneva, Switzerland - Phone/Fax: (+41-22) 340 02 33

E-mail: acage@aca.ch - Web pages: <http://www.aca.ch>

Washington office: 1051 N. George Mason Drive - Arlington, VA 22205 - Fax: (+1-703) 527-3269 - E-mail: jacabr@aol.com

C'est grâce aux Etats Unis d'Amérique et au Royaume-Uni, que Genève a pu héberger au sortir de la 2^{ème} Guerre mondiale le siège européen de l'Organisation des Nations Unies, alors que l'URSS, autre grand vainqueur du second conflit mondial, y était opposée.

C'est en partie grâce au soutien des Etats Unis et du Royaume-Uni, que nombre d'Organisations internationales vinrent s'établir à Genève dans les années de Guerre froide.

Ce sont aussi des dizaines d'entreprises américaines qui se sont établies à Genève depuis une cinquantaine d'années, qui ont apporté leur savoir-faire, leurs vastes retombées économiques, de nombreux emplois, et leurs impôts. Ces entreprises anglo-saxonnes, qui font tant pour la prospérité économique de Genève, se sentent aujourd'hui, comme nous, poignardées dans le dos par le libellé de cette motion.

S'agissant de la mise en application de ladite motion, nous souhaitons bonne chance aux fonctionnaires de l'Etat de Genève qui devront la mettre en oeuvre ! D'autant que pour respecter les termes de la motion 1540, ils devront à tout le moins se priver de toute informatique (dont les composants américains, en hardware ou software sont bien connus), ainsi que de l'internet, d'origine américaine, militaire de surcroît ! (Si le "world wide web", application grand public de l'internet, fut développé au CERN, ce fut par un Britannique, et dans le cadre d'une organisation contre la présence de laquelle l'extrême gauche genevoise d'alors, avait lancé un référendum – rejeté par la population - en 1953 !)

Concernant le conflit irakien, nous comprenons que la méthode employée par la présente administration américaine, ainsi que par les gouvernements britannique et australien, pour attaquer l'Irak ait pu choquer sur le plan du Droit international. L'opinion publique américaine n'a pas attendu l'avis des deux motionnaires pour se pencher sur cette question et interroger de manière particulièrement virulente les autorités et décideurs gouvernementaux américains. Les députés qui ont l'occasion de séjourner aux Etats Unis ou au Royaume Uni (sans parler de l'Australie), savent que le débat d'idées à ce propos y est particulièrement vif.

Cette manière de procéder, pour une ville qui se veut être un lieu de paix, de tolérance et de respect, est tout simplement incompréhensible et incongrue !

Par ailleurs, les motionnaires auraient pu avoir plus de courage et réclamer que ce boycott s'étende à la quelque trentaine de pays, qui, activement ou passivement ont soutenu l'effort de guerre de la coalition américano-australito-britannique, voire de pays qui ont facilité l'effort de guerre de ces derniers (comme la France, qui a autorisé le survol de son territoire par des avions militaires de la coalition anti-irakienne).

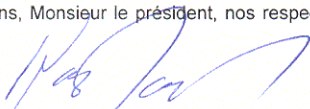
Les forces américaines ont, par leurs sacrifices durant la seconde guerre mondiale et par leur présence militaire constante en Europe, près de 40 ans durant, ont indirectement permis à la Suisse et à Genève de se développer et d'assumer son rôle international, à l'abri des malheurs du monde.

Nous ne pouvons qu'espérer que la pondération et le bon sens que nous imputons au Grand conseil leur permettront de reconnaître le caractère aberrant de cette motion, et qu'il procédera à son rejet en bloc.

Il serait d'ailleurs étonnant que de voir la diplomatie des trois pays concernés accepte à l'avenir que des réunions politiques de haute importance se déroulent sur sol genevois, tant que cet appel au boycott demeurera. D'autres villes et d'autres pays seraient alors sans doute fort heureux d'héberger de telles réunions et ne se feront pas faute de le rappeler aux opinions publiques anglo-saxonnes, avec des sanctions économiques et touristiques, ainsi que des appels aux boycotts réciproques que ce genre d'agissements pourrait déclencher.

Nous vous invitons donc à voter contre cette motion et d'encourager tous les membres du Grand conseil de voter également contre cette motion.

Nous vous remercions de votre attention, et vous adressons, Monsieur le président, nos respectueuses salutations.



Karl Jauch, Exec. Dir.
ACA (American Citizens Abroad)